

**EXTRAIT**  
**du Registre des Délibérations du Conseil Syndical**  
**du SMBV VIAUR – EPAGE VIAUR**

Membres            Présents  
90                    28

**Séance du 3 Septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 3 septembre à 13 heures 30 à la salle des fêtes de Naucelle, le Conseil Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Yves REGOURD, Président.

Membres Présents : ALMAYRAC Gilles, ALBOUY Angélique, AZAM Rolande, AURIOL Daniel, BANCAREL Jean-Marie, BRANCHARD Patrick, BORIES André, CANITROT Alexis, CASTAN Alexis, COLOMBIES Hervé, DALMAYRAC Gilbert, DE KERMOAL François, DESHAYES Laurent, EMERIAUD Françoise, FONTENAY Bernadette, FALIPOU Jérôme, LACAN Jacky, LAFARGE Marc, LATIEULE Yves, MALATERRE Guy, MALLEVIALE Jean-Marie, MARTY Paul, NESPOULOUS Régis, PEANN-BARRE Marie, REGOURD Yves, TAYAC Guy, SIGAUD Guilhem, SUDRES Vincent

Excusés : DEBAR Serge, BARTHES Joël

Procurations : DOMENECH Joseph à DALMAYRAC Gilbert, IZARD Nadine à BANCAREL Jean-Marie.

Présent sans pouvoir de vote : VIALETTES Jacky

**OBJET : NON ATTEINTE DU QUORUM. RETIRE ET ANNULE LA DELIBERATION**  
**2024/019**

Monsieur le Président de l'EPAGE VIAUR expose que conformément à la convocation par mail en date du 09/02/2024 et par courrier en date du 13/02/2024 le Conseil Syndical s'est réuni le mardi 4 septembre 2024 à 13 h 30 à la salle des fêtes de Naucelle, avec pour ordre du jour :

- Commission d'appel d'offres : constitution de la commission d'appel d'offre

Questions diverses

Monsieur le Président de l'EPAGE VIAUR informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour à une date ultérieure.

Le Conseil Syndical délibérera alors à cette date valablement sans conditions de quorum.

*Le Président du SMBVV*  
*Yves REGOURD*  
*Signature dématérialisée*